4 épreuves inédites en ligne

3000 m : Les Arbousiers SUD

2000 m : Les Arbousiers

600 m AC ↗ DC

Avec le Courant (Abatilles) ↗ Défiant le Courant (Le Moulleau)

Départ simultané pour les 2 épreuves du 600m à partir de 2 sites différents et une arrivée commune

Limitation à 250 inscriptions au total

Marée haute à 12h17 – coeff 62

Contact : ***Eau_Libre@v2lnatation.com*** ***benoit.domecq@orange.fr***

REGLEMENT OSEZ ARCACHON 2024

1 – COMMENT S'INSCRIRE
2 – CONDITIONS POUR S'INSCRIRE
3 – EPREUVES, HORAIRES, DELAI DE COURSES
4 - EQUIPEMENTS
5 – DROIT A L'IMAGE
6 – CLASSEMENT ET PODIUM
7 – SECURITE
8 – ENVIRONNEMENT
9 – ASSURANCES
10 - ACCEPTATION
11- PARCOURS

Val de l'Eyre Natation

EN RESUME OSEZ ARCACHON samedi 29 juin 2024

Inscriptions en ligne avant le mardi 28 mai minuit ou sur place le samedi 29 juin

- https://ffnatation33.org « onglet Osez Arcachon » ou ffneaulibre.fr « évènement/inscription, Juin »
- Le jour J, apporter votre Carte National d'Identité et une autorisation parentale pour les mineurs.

Epreuves, horaires et catégories

Distance	Retrait dossard	Départ de la course	Catégories	Combinaison néoprène
3000 m	8H – 9H15	9H45	- Pour les licenciés FFN, FFtri et FFHandi : ≥ 12 ans - Pour les non licenciés : ≥14 ans	Usage libre (§4)
2000 m	9H30 – 10H45	11H15	- Pour les licenciés FFN, FFtri et FFHandi : ≥11 ans - Pour les non licenciés : ≥13 ans	
600 m AC	10H45 - 12H	12H30	- 8 ans et plus - pour les licenciés FF Sport Adapté	
600 m DC	10H45 - 12H	12H30	- Pour les licenciés FFN, FFtri et FFHandi : ≥11 ans - Pour les non licenciés : ≥13 ans	

- Chronométrage électronique avec temps pris sur la plage après l'arche d'arrivée.

Tarifs

- **Licenciés FFN, FFtri, FFHandi, FF Sport adapté** et **Eau Libre Promotionnelle** :
  3000 m : 20 € **2000 m : 18 €** **600 m AC et 600 m DC : 15 €**

- **Licenciés FFtri et non licenciés** : **15 € supplémentaires** au prix de base ci-dessus seront demandés pour obtenir une licence promotionnelle FFN Eau libre, valable 1 an à partir du 29 juin 2024.

REGLEMENT OSEZ ARCACHON 2024

Révision 01

1 – COMMENT S'INSCRIRE

➢ Inscriptions en ligne

Pour tout engagement à l'une des épreuves d'Osez Arcachon, merci de vous rendre sur le site https://ffnatation33.org « onglet Osez Arcachon » ou ffneaulibre.fr – évènement/inscription, Juin.

Les inscriptions en ligne sont possibles jusqu'au mardi 25 juin 2024 inclus.

Il est possible de s'inscrire sur plusieurs épreuves mais les participants devront être vigilants sur les horaires des épreuves si celles-ci s'enchaînent.

➢ Inscriptions sur place le jour des épreuves

Il est possible de s'inscrire le jour même de l'épreuve en respectant les horaires donnés au § 3 et en s'assurant qu'il reste des places. L'inscription sur place sera majorée de 5€ quelle que soit l'épreuve.

2 – CONDITIONS POUR S'INSCRIRE

➢ Cas 1 : Les nageurs titulaires d'une licence de natation valide pour la saison 2023-24

Les nageurs titulaires d'une licence **FFN, FFHandi, FF Sport adapté et FFN Eau libre promotionnelle** pourront participer aux épreuves sans fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique de la Natation en eau libre de moins d'un an à la date de la manifestation.

➢ Cas 2 : Les autres nageurs (FFTri et non licenciés)

La licence FFN Eau Libre promotionnelle (FFN EL promo) sera obligatoire. Elle a un coût de 15€ et est valable une année de date à date. Avec cette licence **FFN EL Promo**, vous pourrez vous engager sur toutes les autres manifestations de Natation en eau libre comme étant licencié FFN. Plus particulièrement, la licence que vous prendrez pour « Osez Arcachon» le 29 juin 2024 vous permettra de participer au circuit de gironde 2024 « Osez l'Eau Libre».

➢ Autres conditions

Toute inscription est personnelle, ferme et définitive, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que ce soit.
Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.
Toute personne rétrocédant son engagement à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve.
L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation et se réserve le droit d'exclure définitivement le participant d'Osez Arcachon.

Le tableau ci-dessous récapitule les conditions d'inscription ainsi que les documents à fournir.

➢ **Documents, tarifs et limite d'âge**

		limites d'âge				Documents pour inscription sur le site internet avant le 25 juin 2024 à minuit ou à apporter le jour J si inscription sur place			
Epreuves		**600m AC**	**600m DC**	**2000m**	**3000m**	licence de votre club	**Licence FFN EL promo**	Certificat médical (1)	Autorisation parentale pour les mineurs
TARIFS		**15€**	**15€**	**18€**	**20€**	-	**15€**	-	-
1	Licencié FFN compétition	≥ 8ans	≥11ans	≥11ans	≥12an	à fournir	-	-	à fournir
	Licencié FFN Natation pour tous et EL promo	≥8ans	≥13ans	≥13ans	≥14ans	à fournir	-	-	à fournir
	Licencié FFHandi	≥8ans	≥13ans	≥13ans	≥14ans	à fournir	-	-	à fournir
	Licencié FF Sport adapté	≥8ans	≥13ans	≥13ans	≥14ans	à fournir	-	-	à fournir
2	Licencié FFTri	≥8ans	≥11ans	≥11ans	≥12ans		à prendre	-	à fournir
	Non licencié	≥8ans	≥13ans	≥13ans	≥14ans	-	à prendre	à fournir	à fournir

(1) : certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en eau libre.

3 – EPREUVES, HORAIRES, DELAIS DE COURSE

➢ **Inscription et/ou retrait des dossards**

A leur arrivée sur le site, les nageurs déjà inscrits sur internet et les nageurs souhaitant s'inscrire le jour J doivent se présenter au stand accueil avec ***leur Carte d'Identité et autorisation parentale pour les mineurs*** selon les horaires donnés ci-après. Ils finaliseront leur inscription et retireront leur dossard (bonnet et numéro sur les mains).

Les inscriptions sur place seront possibles uniquement si le nombre total d'inscriptions n'est pas atteint donc il est impératif de vérifier préalablement sur le site d'inscription.

Si un participant est inscrit à plusieurs courses, il doit retirer son dossard pour chaque course dans le créneau horaire donné e<dans le tableau de la page suivante.

A la fin de la période de retrait des dossards, le compétiteur a l'obligation de se présenter à la chambre d'appel (voir § 7 sécurité).

Distance	Retrait dossard	Départ de l'épreuve	Délais de course
3000 m	8H – 9H15	9H45	80 minutes
2000 m	9H30 – 10H45	11H15	50 minutes
600 m AC ↗ DC	10H45 - 12H	12H30	40 minutes

- **Assistance**

Pour les personnes à mobilités réduites, une adaptation et un accompagnement pourra se faire tout au long de votre parcours. Merci de contacter l'organisation **avant le 22 juin**.

- **Délais courses**

Les officiels sortiront les nageurs de l'eau après le délai indiqué si le nageur n'est pas arrivé.

- **Accès aux sites de départ du 3000m et 2000m**

Des bus seront mis à disposition pour amener les nageurs aux sites de départ des arbousiers sud (3000m) et des arbousiers (2000m). Les bus commenceront à partir 30min avant le début des épreuves.

Les puces électroniques de chronométrage seront remises sur les sites de départ lors de l'appel des nageurs.

4 – EQUIPEMENTS

Le compétiteur accepte de se faire inscrire au feutre indélébile (ou équivalent) son numéro de dossard au dos des mains.

Le port du bonnet de bain est obligatoire (aide à la localisation d'un nageur). Un bonnet est fourni par l'organisation.

Le port des combinaisons est autorisé pour toutes les courses.

Le port des palmes et/ou du tuba est interdit, ainsi que tout matériel aidant à la flottabilité (type pull-boy).

5 – DROIT A L'IMAGE

Un photographe et un pilote de drone professionnel pourront être présents tout au long de la journée du 29 juin.
De part sa participation à Osez Arcachon, chaque participant autorise expressément l'organisateur (et/ou ses ayants-droits) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre d'Osez Arcachon en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droits d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires applicables, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

6 – CLASSEMENTS ET PODIUMS

Pour être classés, les nageurs et nageuses devront effectuer le parcours dans son intégralité. Ils ne devront pas s'accrocher à une embarcation.
En s'inscrivant, chaque participant autorise expressément l'organisateur à faire paraître son nom dans les résultats et les classements.
Après chaque course, plusieurs podiums récompenseront les nageurs et nageuses suivants :

- **3000 mètres** : Podium Femme années 2010 et moins (3 premières)
  Podium Homme années 2010 et moins (3 premiers)
  Podium Femme années 2011 et plus (3 premières)
  Podium Homme années 2011 et plus (3 premiers)

- **2000 mètres** : Podium Femme 2010 et moins (3 premières)
  Podium Homme 2010 et moins (3 premiers)
  Podium Femme années 2011 et plus (3 premières)
  Podium Homme années 2011 et plus (3 premiers)

- **600 mètres AC :** Podium Femme 2010 et moins (3 premières)
  Podium Homme 2010 et moins (3 premiers)
  Podium Femme années 2011 et plus (3 premières)
  Podium Homme années 2011 et plus (3 premiers)
  Sport Adapté : podium homme et femme toutes catégories

- **600 mètres DC :** Podium Femme 2010 et moins (3 premières)
  Podium Homme 2010 et moins (3 premiers)
  Podium Femme années 2011 et plus (3 premières)
  Podium Homme années 2011 et plus (3 premiers)

Les classements des courses seront mis en ligne sur le site http://eaulibre.ffnatation33.org à l'issue de la manifestation.

7 – SECURITE

En cas de force majeure (température de l'eau, condition météorologique, condition sécurité, ….), les organisateurs peuvent décider d'annuler la course sans qu'aucun remboursement ni dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents.
L'information d'annulation sera publiée sur le site https://ffnatation33.org et/ou plateforme FFN eau libre

Une fois dans la chambre d'appel, le compétiteur a l'obligation d'avertir les organisateurs s'il souhaite la quitter et donc abandonner la course.
Une fois dans la chambre d'appel, le compétiteur doit écouter attentivement le briefing de course et de sécurité. En particulier, en course, le compétiteur ne doit pas regagner le rivage par lui-même, il doit se manifester auprès du service de sécurité sur eau.

La sécurité sur eau sera assurée en encadrant les nageurs le long du tracé par des surveillants sur des embarcations du type paddles, canoés, …. et avec au moins une embarcation motorisée.

Un poste de secours sera présent à terre pour la sécurité des nageurs et des personnes sur le site.

Les accompagnateurs ne sont pas autorisés à suivre les nageurs avec une embarcation personnelle de type stand up paddle, canoë, bateau à rames, etc…

8 – ENVIRONNEMENT

En s'inscrivant à Osez Arcachon, le participant s'engage à respecter l'environnement et les espaces traversés.
Il est strictement interdit de jeter ou d'abandonner des déchets (doses énergétiques, papiers, emballages, plastiques…) sur le parcours et de manière générale sur tout le site.
Les participants doivent conserver les déchets et emballages et utiliser les poubelles et lieux signalisés par l'organisation pour s'en débarrasser.

9 – ASSURANCES

Assurance Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, de celle de l'ensemble de l'équipe d'organisation d'Osez Arcachon et de tous les participants.

En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, la garantie correspondante est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à des tiers à l'occasion du déroulement de la manifestation. Elle ne prend effet que sur l'itinéraire officiel, pendant la durée de l'épreuve, pour des participants régulièrement inscrits et en course.

Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont les participants pourraient bénéficier par ailleurs. Un justificatif de ladite assurance peut être communiqué à tout participant sur simple demande.

Assurance Dommage Matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels des participants pendant la course. Il incombe à chacun de se garantir ou non contre ce type de risques auprès de son assureur. Les participants reconnaissent la non-responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou objets personnels en cas de vol ou de perte. Les objets, accessoires remis à des tierces personnes pendant l'épreuve (membre de l'organisation ou non) le seront sous l'entière responsabilité du participant déposant.

Décharge de responsabilité : en s'inscrivant et en prenant part à Osez Arcachon, chaque participant accepte que, dans la limite des dispositions législatives applicables, ni la ville de Arcachon, ni l'association Val de l'Eyre Natation, ni l'association Arcachon Natation, ni le Comité Départemental de Natation de la Gironde, ne sauraient être tenus responsables en cas de perte, d'accident, de blessure ou de maladie. En acceptant les conditions d'inscription et le présent règlement, chaque participant reconnait et assume sa pleine responsabilité en cas d'accident pouvant se produire durant toute la durée de la manifestation et à l'occasion des trajets aller et/ou retour.

10 – ACCEPTATION

Acceptation du règlement : la participation à Osez Arcachon implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement. L'organisateur d'Osez Arcachon se réserve le droit de le modifier, notamment, pour des raisons qui lui seraient imposées par les autorités compétentes. Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans leur intégralité.

Les Arbousiers Sud

3000 m

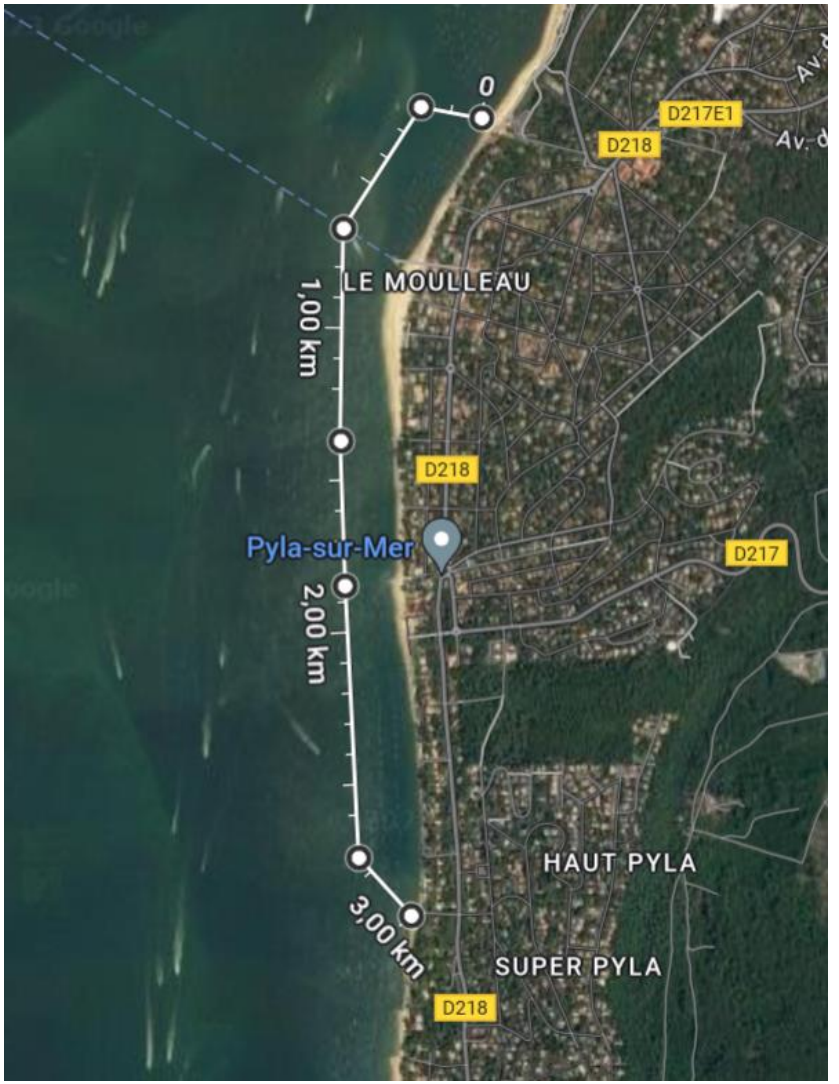

Les Arbousiers

2000 m

Les Abatilles

600 m AC

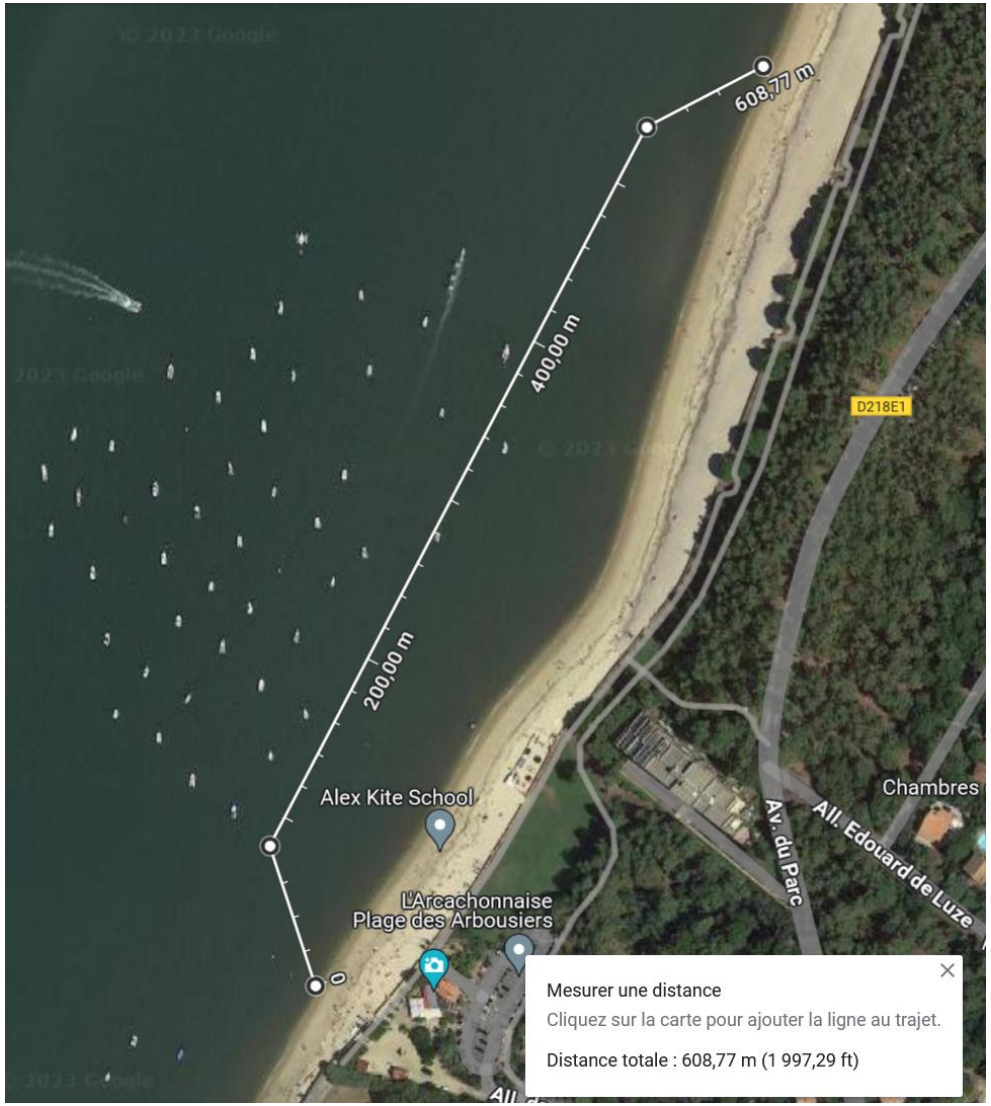

Le Moulleau
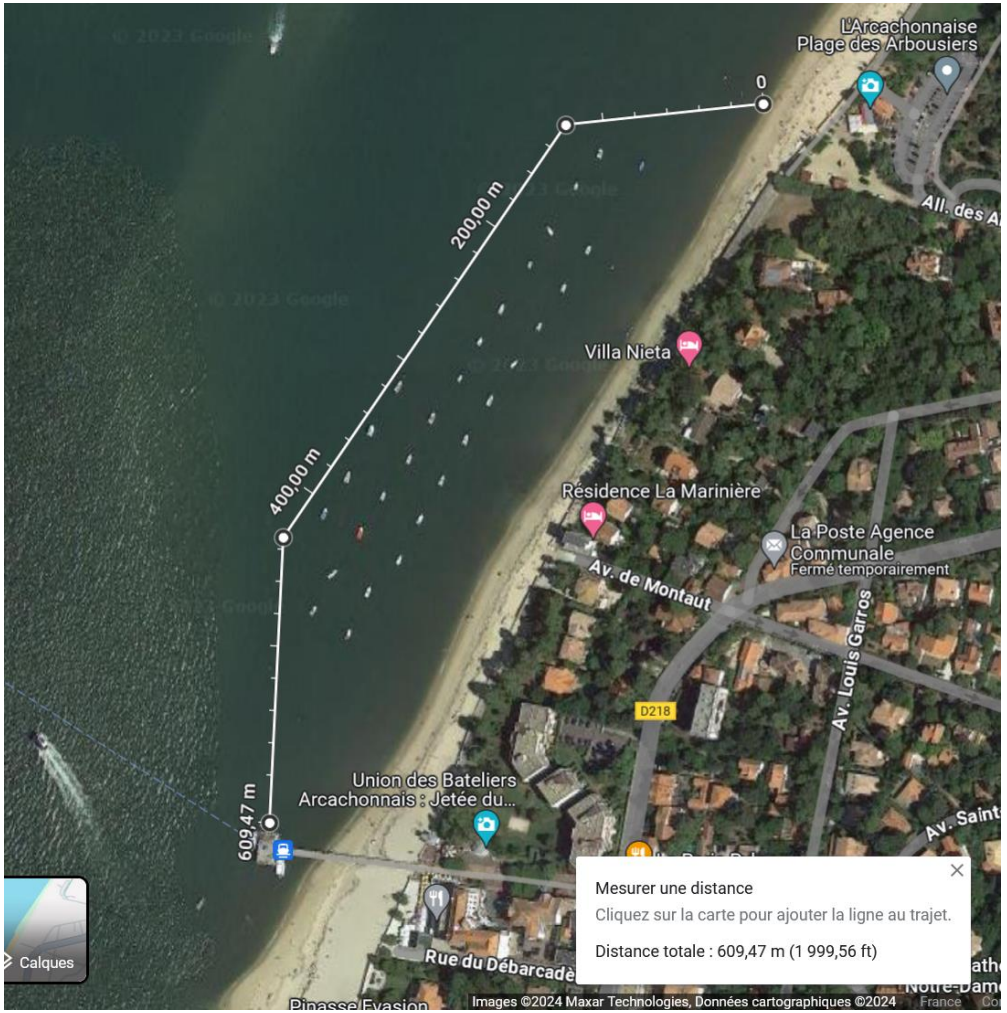
600 m DC